



Bildungszentrum Wald Lyss
Centre forestier de formation Lyss

Fondation École intercantonale de gardes forestiers Lyss

Rapport annuel 2021



Accepté par le Conseil de fondation le 12.05.2022

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Conseil de fondation	4
3.	Offres de formation	5
3.1	Forestier ES	5
3.2	Tests d'aptitude	7
3.3	Modules Forêt	7
3.4	Formation Ranger	8
3.5	Formation continue	8
4.	Centres de compétence	9
4.1	Centre de compétence en sylviculture	9
4.2	Centre pour le génie forestier	10
5.	Mandats	10
5.1	Codoc	10
5.2	OrTra Forêt Suisse	10
6.	Partenaires dans le secteur de la formation	10
7.	Centre de formation	11
7.1	Direction	11
7.2	Personnel	12
7.3	Processus et systèmes	12
7.4	Bâtiments et infrastructure	13
7.5	Location de salles, hôtellerie et restaurant	13
7.6	Gestion de la qualité	13
7.7	Relations publiques	13
7.8	Durabilité	14
8.	Finances	16
8.1	Bilan	16
8.2	Compte de résultat	16
8.3	Rapport de l'organe de révision	17
9.	Annexes	18
9.1	Statistiques en matière de formation	18
9.2	Statistiques des services annexes	19
9.3	Effectifs, collaborateurs	20

1. Introduction

Chère lectrice, cher lecteur,

En 2021, la pandémie de COVID-19 est restée une compagne indésirable et tenace. Ses répercussions sur l'enseignement, la restauration et l'hôtellerie ont été considérables, notamment durant le 1^{er} semestre. Dans les filières de formation, les cours en présentiel n'étaient parfois possibles que de manière limitée, voire pas du tout. Cela a nécessité de nombreux changements dans la planification ainsi qu'un grand travail de coordination et d'harmonisation. Tous les participants ont donc dû faire preuve de beaucoup de flexibilité, d'engagement et de compréhension : un grand merci à tous !

Dans ce contexte, la fin de la formation de la volée de gardes forestiers 2020/2021 a été une étape importante. Début octobre 2021, 38 gardes forestiers et une garde forestière ont reçu leur diplôme. Lors des examens finaux, les diplômés ont montré qu'ils étaient bien préparés à la pratique professionnelle et qu'ils n'avaient rien à envier aux volées précédentes. Malgré cela, on a parfois parlé à mots couverts de « volée Corona ». En effet, il ne s'agissait pas d'une filière « normale ». Les changements constants ont nécessité une capacité d'adaptation inhabituelle et ont été souvent pénibles à supporter, générant même une certaine frustration. En même temps, « grâce » à la COVID-19, les diplômés ont développé des compétences importantes telles que la gestion du changement, l'autodiscipline et la persévérance, la responsabilité individuelle et la capacité à maîtriser les outils numériques. Le fait que les diplômé-e-s aient réussi à relever ces nombreux défis supplémentaires peut donc être considéré comme un gage de qualité.

Durant la deuxième année de la pandémie de coronavirus, les gens ont continué à affluer en grand nombre dans les zones protégées et de loisirs. L'afflux de nombreux visiteurs a donné l'occasion aux services de Rangers de prouver l'utilité de leur travail en matière d'information, de sensibilisation, d'orientation des visiteurs et de surveillance dans les espaces naturels de grande valeur. L'intérêt pour la formation de Ranger CEFOR Lyss a augmenté : en août 2021, une formation a été lancée avec 24 participants. Les « modules forêt » ont également été bien fréquentés. Douze contremaîtres forestiers et six conducteurs de machines forestières issus des cantons membres de la fondation de Lyss ont terminé leur formation avec le brevet fédéral. Dans le domaine de la formation continue, les participants au cours de direction « Management et gestion » ont reçu leur certificat.

Le Conseil de fondation et la direction ont tiré à la fin de l'année un premier bilan de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2023. Un objectif stratégique important a été atteint avec le repositionnement du Centre de compétence en sylviculture. Ce dernier - qui a fêté ses 10 ans au cours de l'année 2021 – bénéficiera dès janvier 2022 d'un financement national. Il est particulièrement réjouissant de constater qu'à l'avenir, davantage de moyens financiers seront disponibles pour répondre à la demande croissante envers aux prestations proposées. Le mandat et le financement du Centre de compétence en sylviculture et du Centre de sylviculture de montagne seront désormais régis par des contrats de prestations entre la Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP) et les deux fondations de Lyss et Maienfeld.

En forêt, le thème de la « durabilité » n'est pas nouveau. Mais que signifie le terme « durabilité » pour une organisation telle que le Centre forestier de formation Lyss ? Dans le cadre d'un workshop, tous les collaborateurs se sont penchés sur les différentes facettes de la durabilité et ont développé de nombreux points d'ancrage et idées à ce sujet. Dans une prochaine étape, nous allons maintenant nous fixer des objectifs concrets. Le présent rapport annuel donne un premier aperçu de la situation actuelle.

Je remercie chaleureusement tous les étudiants et les participants aux cours et modules ainsi que nos partenaires, le personnel enseignant et les collaborateurs, les membres du Conseil de fondation et nos hôtes pour leur précieuse collaboration, la confiance qu'ils nous accordent et leur soutien.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de nos prochaines rencontres à Lyss sous l'égide de la durabilité !

Jürg Walder, Directeur

2. Conseil de fondation

Tâches et composition

Le Conseil de fondation de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss (IFL) est l'organe stratégique de gestion et de contrôle du Centre forestier de formation Lyss (CEFOR Lyss). Le Conseil est composé des responsables forestiers des onze Cantons membres (AG, BE, BL, FR, JU, LU, NE, SO, VD, VS et ZH), du chef de la division Forêts de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de deux représentants de l'Association suisse du personnel forestier (ASF). En outre, le président de la Commission d'examen de la filière Forestier ES et le directeur du CEFOR Lyss participent aux réunions avec voix consultative. Depuis avril 2019, le Conseil de fondation est présidé par *Bruno Rössli*, chef du service des forêts du canton de Lucerne.

Mutations

Les mutations suivantes ont eu lieu au sein du Conseil de fondation l'année dernière : le 1er avril, *Pierre Alfter* (NE) a été élu au Conseil de fondation. Il remplace *Jean-Laurent Pfund*. Pour succéder à *Konrad Nötzli*, le Conseil de fondation a nommé *Kurt Hollenstein* (ZH) au 1er novembre 2021. *Serge Lüthi* (VD) a mis fin à son mandat de président de la Commission d'examen le 31 décembre 2021. Le Conseil de fondation a élu son successeur en la personne de *Jan-Matti Keller* (VD), qui prendra ses fonctions le 01.01.2022. La liste complète des membres du Conseil de fondation est disponible en annexe.

Dossiers

Le comité du Conseil de fondation prépare les dossiers à l'attention du Conseil de fondation. Lors de deux réunions, en mars et en novembre, le Conseil de fondation s'est prononcé sur les affaires courantes conformément au règlement interne (bilan annuel, rapport annuel, planification financière, budget, élections, documents de base). Le Conseil de fondation a approuvé une modification de l'Acte de fondation en rapport avec les changements intervenus dans la comptabilité. En raison des restrictions imposées par la COVID-19, les réunions ont dû être partiellement organisées en ligne par vidéoconférence.

Outre les affaires courantes, le Conseil de fondation s'est penché sur la mise en œuvre de la stratégie 2021-2023. Il a adopté le plan de mise en œuvre au printemps et a pris connaissance de la première évaluation intermédiaire en automne. Sur la base de ce bilan, le Conseil de fondation a décidé de développer temporairement les ressources dans le domaine de la formation. Il met ainsi à disposition des moyens nécessaires pour souligner la priorité élevée de la mise en œuvre de la stratégie, pour faire avancer des projets importants dans les filières de formation et pour mettre en place de manière précoce la succession d'un départ à la retraite imminent au sein du comité de direction.

Le développement et le positionnement du Centre de compétence en sylviculture a constitué l'une des principales activités de l'année 2021. Dix ans après sa création, une nouvelle convention de prestations entre la Conférence sur la forêt, la faune et le paysage (CFP) et la Fondation IFL a permis de donner au Centre de compétence une base financière solide. A l'instar des autres Centres de compétences nationaux, le Centre de compétence en sylviculture sera désormais financé par tous les Cantons, la Principauté du Liechtenstein et la Confédération. Il bénéficiera par conséquent de ressources plus importantes. Lors de sa séance de novembre, le Conseil de fondation a adopté la nouvelle convention de prestations ainsi que les éléments-clés pour l'organisation et la gestion du Centre de compétences au sein du CEFOR Lyss.

3. Offres de formation

3.1 Forestier ES

Seconde année de formation

Les changements de programme dus à la COVID-19 ont fait partie du quotidien, notamment durant le premier trimestre. L'enseignement en présentiel n'était autorisé dans la formation professionnelle supérieure que sous certaines conditions et dans la mesure où il n'était pas possible de s'organiser autrement. Concrètement, cela s'est traduit par un mélange de cours à distance et de cours en présentiel (deux à trois jours par semaine) : les parties théoriques étaient dispensées en ligne, les excursions et les exercices pratiques avaient lieu sur site. Afin d'organiser de manière cohérente les périodes de présence à Lyss des étudiants, de nombreux changements de programmes ont été nécessaires ; il a fallu tenir compte des concepts de protection, de la disponibilité du personnel enseignant et des intervenants externes, de la transmission des informations aux étudiants ainsi que de l'hébergement et de la restauration. Le surplus de travail en matière d'organisation a été énorme.

Malgré ces difficultés, tous les sujets faisant partie de la formation ont pu être transmis et les importantes semaines d'intégration et d'approfondissement ont pu être organisées - même si elles ne se sont pas toujours déroulées de manière traditionnelle. Par rapport aux années précédentes, les étudiants ont été nettement plus sollicités en termes d'autonomie et de responsabilité. Globalement, ils disposaient à la fin de leur formation des mêmes compétences que les diplômés des volées précédentes et leurs notes de diplôme n'étaient pas différentes.

Le voyage d'études n'a malheureusement pas pu être organisé sous sa forme habituelle. En collaboration avec les responsables de formation, les étudiants ont toutefois mis sur pied à court terme un programme de remplacement raccourci comprenant des excursions et des sorties ; il va de soi que ce programme n'a pas pu remplacer un voyage d'études à l'étranger. Dans le même ordre d'idées, les stages prévus dans la province japonaise de Nara n'ont malheureusement pas pu être effectués pendant la période de pandémie.

En fin de formation, les modules à choix ont à nouveau été proposées en collaboration avec le Centre forestier de formation ibW Maienfeld. Les étudiants avaient le choix entre les thèmes suivants : « Sylviculture avec approfondissement en sylviculture de montagne » (allemand/français), « Sylviculture avec approfondissement - spécialisation Plateau et forêts étagées » (allemand/français), « Paysage et tourisme » (allemand/français), « La forêt face au changement climatique » (allemand) et « Création d'une entreprise » (allemand/français). Pour les modules d'approfondissement en sylviculture destinés à la classe romande - étant donné le nombre réduit de participants - c'est une semaine mixte qui a été proposée et organisée.

Au total, 230 jours de formation ont été dispensés durant l'année 2021 (année précédente : 300) et 4'370 jours-personnes ont été générés (année précédente : 5'700). Les valeurs sont toujours inférieures à celles de la première année d'études, car la formation se termine déjà fin septembre.

Examens et travaux de diplôme

Comme d'habitude, les examens de diplôme se sont déroulés en deux parties. Avec la première partie des examens, les domaines « technique forestière », « génie forestier » ainsi que « connaissances de base » ont pu être clos à fin mars. Lors des examens finaux de septembre, l'accent a été mis sur les domaines « sylviculture » et « gestion d'entreprise ». Heureusement, la pandémie de COVID-19 n'a guère perturbé le déroulement des examens. Les travaux de diplôme, dans lesquels les étudiants traitent d'un thème concret et orienté sur la pratique choisi durant le troisième stage, ont constitué un élément essentiel de la procédure de qualification finale.

Fête de diplôme

Lors de la cérémonie de remise des diplômes du 1er octobre 2021, 39 étudiants ont reçu leur diplôme de « Forestier/ère ES », dont 24 suisses alémaniques et 15 romands (parmi lesquels une femme). Les prix du meilleur diplôme global ont été remis à *Jean Larraillet* (FR) et *Silvan Meyer* (AG) avec des moyennes de 5,2, respectivement 5,4. Les prix pour les meilleurs travaux de diplôme ont été décernés à *Mélanie Baillargeon* (VD) et *Alain Diezig* (VS).

Commission d'examen

Les membres de la Commission d'examen ont préparé les épreuves d'examen en collaboration avec les enseignants et ont participé aux examens de diplôme en tant qu'experts. La Commission s'est réunie le 1er octobre pour sa séance annuelle. Les principaux points à l'ordre du jour étaient la rétrospective des examens de diplôme, la validation des résultats d'examen et la remise des diplômes. Sur les 38 étudiants de la formation 2020/2021, tous ont passé l'examen avec succès. Un étudiant de la volée 2018/2019 a présenté un nouveau travail de diplôme, ce qui lui a permis de remplir les conditions pour l'obtention de son diplôme.

A la fin des examens de diplôme, *Hubert Jenni (NE)*, *Christian Pernstich (VS)*, *Richard Plüss (AG)* et *Christian Zollinger (ZH)* ont quitté la Commission d'examen ; ils ont été remerciés pour leur longue activité. Les membres suivants rejoindront la Commission au 1er janvier 2022 : *Thomas Baggenstos (LU)*, *Miklós Irmay (VS)*, *Patrik Jordil (ZH)*, *Christian Lüthi (NE)* et *Peter Muntwyler (AG)*. Outre le président, la Commission d'examen compte désormais 20 membres (10 représentants par langue).

Evaluation

Deux évaluations intermédiaires (juin 2020 et janvier 2021) et une évaluation finale (septembre 2021) ont été réalisées pendant la formation. Lors de l'évaluation finale, 36 diplômés sur 38 ont répondu entièrement au questionnaire électronique (22 en allemand et 14 en français / taux de réponse de 95%). Les retours des diplômés montrent des appréciations nettement plus basses dans l'évaluation finale que dans les deux évaluations intermédiaires. On peut supposer que les raisons en sont multiples : outre le potentiel d'amélioration, la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs ont probablement influencé les résultats. Les propositions d'amélioration ont été évaluées et sont désormais prises en compte pour le développement de la filière et des autres prestations du CEFOR Lyss.

Les diplômé-e-s de la classe romande :



Derrière, de gauche à droite : *Mélanie Baillargeon-Ledoux (VD)*, *Leo Grisa (NE)*, *Nicolas Allamand (VD)*, *Benjamin Ciana (VS)*, *Jean Larraillet (FR)*, *Ulysse Perrelet (NE)*, *Maxime Beldame (VS)*, *Roman Bueche (BE)*, *Alexandre Pipoz (FR)*, *Christophe Moser (VD)*

Devant, de gauche à droite : *Tim Affolter (BE)*, *Fabian Tissot (NE)*, *Christian Cachemaille (VD)*, *Sylvain Deillon (FR)*
Manquant sur la photo : *Guillaume Revey (VS)*

Les diplômés de la classe alémanique :



De gauche à droite : Alain Diezig (VS), André Bucheli (LU), Fredy Keller (BE), Kevin Zähler (LU), Jonathan Zesiger (BE), Patrick Fiechter (BS), Rolf Dummermuth (BE), Joël Blaser (BE), Nicolò Hofer (OW), Ramon Ritter (LU), Louis Geiser (AG), Michael Ackermann (FR), Meier Tobias (AG), Roman Häusermann (AG), Oliver Kaufmann (SO), Silvan Meyer (AG), Roman Keusen (BE), Thomas Walther (BE)

Manquent sur le photo : Raphael Amsler (AG), Björn Hasler (AG), Markus Lüthy (AG), Stefan Schaller (LU), Cornelius Steinegger (ZH), Titus Vogel (ZH)

3.2 Tests d'aptitude

Le plan d'études cadre Economie forestière définit les conditions d'admission à la formation de garde forestier ES. Les prestataires de formation garantissent des conditions uniformes pour tous les candidats lors des tests d'aptitude obligatoires en langue maternelle et en mathématiques.

En 2021, 21 candidats au total se sont présentés aux tests d'aptitude organisés par le CEFOR Lyss. Dix-huit candidats ont réussi l'examen, trois candidats ont échoué à leur première tentative.

3.3 Modules Forêt

Le contenu des modules Forêt est défini par l'OrTra Forêt Suisse. L'obtention des attestations pour les modules requis est une condition d'admission obligatoire pour accéder à la formation de Forestier-ère ES ou aux examens professionnels fédéraux de contremaître/contremaîtresse forestier-ère, de conducteur-trice d'engins forestiers et de chef des opérations de câblage forestier. Les modules de base requis pour la formation de garde forestier (6 modules - 8 semaines au total) font partie intégrante de la formation de garde forestier.

Bon taux d'occupation

Au cours de l'année 2021, 321 personnes au total (contre 281 l'année précédente) ont participé aux modules proposés par le CEFOR Lyss, plusieurs participant-e-s ayant suivi plusieurs modules. Au total, 110 jours de formation ont été dispensés (contre 115 l'année précédente) et 1'955 jours-personnes ont été générés (contre 1'745 l'année précédente). Avec 16,9 personnes par module (contre 17,9 l'année précédente), le taux moyen de fréquentation des modules a été bon.

Résultats des évaluations

Par le biais des évaluations standardisées, les participants aux modules ont gratifié nos offres d'une bonne, voire très bonne appréciation.

Réunion des responsables de modules

Les réunions des responsables de modules se sont déroulées en ligne, par langue. Après une discussion sur les procédures d'optimisation en cours ainsi que des thèmes administratifs, les responsables de modules ont partagé leurs expériences sur les thèmes « enseignement à distance » ou « enseignement hybride ».

Brevets fédéraux

Les personnes suivantes - issues de cantons affiliés à la fondation de Lyss - ont obtenu un brevet fédéral au cours de l'année écoulée ¹ :

Contremaître forestier : Bruand Nicolas (VD), Buchmann Andreas (BE), Fellay Raphaël (VS), Haenni Reto (BE), Handschin Samuel (BL), Heid Silas (BL), Krebs Silvan (BE), Lauber Mirko (VD), Mattioni Antoine (VD), Messerli Jonas (VS), Schär Florian (ZH), Werlen Lars (VS).

Conducteurs d'engins forestiers : Heer Patrick (LU), Peterhans Fabio (AG), Remy Guillaume (FR), Savary Alexandre (FR), Vogt Marco (ZH), Voutaz Ludovic (VS).

3.4 Formation Ranger

Développement de la filière

Afin d'axer encore mieux la formation sur les activités pratiques des rangers et d'intensifier l'encadrement des participants pendant le cours, l'équipe de direction de la formation a été renforcée par *Laura Walther*. En mai, une conférence a en outre été organisée pour la première fois avec les principaux intervenants ; ces derniers ont notamment abordé les thèmes de la mise en réseau des contenus des différents blocs, de l'échange bilatéral ainsi que du développement du concept de formation.

Début de la formation

En août 2021, une nouvelle formation Ranger en allemand a débuté avec 24 participants. La demande de places de formation était élevée et il n'a pas été possible de satisfaire toutes les personnes intéressées par ce cours. La pandémie de COVID-19, qui a attiré l'attention du public sur le métier de ranger, est sans doute l'une des raisons de cette demande réjouissante.

Commission d'examen

Lors de trois séances, la Commission d'examen s'est notamment penchée sur les admissions à la formation, les adaptations du règlement d'examen ainsi que les exigences en matière de qualification et le rôle des experts aux examens.

En raison de sa nouvelle fonction de co-responsable de la formation, Laura Walther a quitté la Commission à l'été 2021. Nina Liechti a également quitté son poste à la fin de l'année 2021, car elle travaillera à l'avenir comme intervenante dans le cursus de formation.

Association professionnelle « Swiss Rangers »

Au cours de l'année écoulée, différents échanges ont eu lieu avec le comité de « Swiss Rangers » et la Commission de la formation de l'association professionnelle. Ils avaient pour but d'harmoniser le concept de formation avec les besoins de la branche et d'améliorer encore la qualité du cursus.

3.5 Formation continue

En raison de la situation liée à la COVID-19, le contexte pour la mise en oeuvre de formations continues était contraignant. Les offres suivantes ont malgré tout pu être organisées resp. achevées avec succès durant l'année écoulée.

¹ Les modules spéciaux pour les étudiants de Suisse romande sont proposés par le CFPF Le Mont-sur-Lausanne.

Formations continues CEFOR Lyss

- Formation continue « Management et gestion » (français)
- Cours de base en informatique pour la préparation au test informatique requis pour l'inscription au module G4 « Technique personnelle de travail de d'apprentissage » (français / allemand)
- Cours de base et de perfectionnement SIG (français / allemand)
- Permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires dans la foresterie (français / allemand))

La formation continue « Management et gestion » s'est achevée début juillet par une petite cérémonie. 16 participants ont reçu leur certificat CEFOR Lyss.

Au cours de l'année 2021, 46 personnes ont participé à 9 journées de formation continue proposées par le CEFOR Lyss. Le CEFOR Lyss travaille à l'extension progressive de son programme de formation continue.

Formations continues OrTra Forêt Suisse

Les offres suivantes ont été organisées par le CEFOR Lyss sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse :

- Formation continue des instructeurs pour le cours interentreprises D - sylviculture (français)
- Journée ECHEx pour les chefs experts de la formation initiale (allemand / français)
- Cours de base pour les instructeurs des cours interentreprises D et E (allemand / français)
- Formation continue des experts aux examens (allemand / français)

Divers cours ont dû être reportés à l'année 2022 en raison de la COVID-19 : Formation continue des instructeurs pour le cours interentreprises E – Construction, Cours de base pour les experts aux examens de la formation initiale (allemand / français).

Durant l'année écoulée, 67 personnes ont participé aux formations continues de l'OrTra Forêt Suisse, pour un total de 7 journées de formation.

4. Centres de compétence

4.1 Centre de compétence en sylviculture

Le Centre de compétence en sylviculture, fondé en 2011, a pour mission de contribuer activement au développement de la sylviculture en Suisse. Il participe à la formation et au conseil en matière de sylviculture, met à disposition des parcelles d'observation et des martelosopes et soutient le transfert de connaissances en rédigeant des publications en lien avec la pratique.

Les bureaux du Centre de compétence en sylviculture sont affiliés au CEFOR Lyss. Les co-responsables, *Peter Ammann* et *Pascal Junod*, se partagent un poste à 80%. Un groupe d'accompagnement composé de sept membres est chargé de la gestion des contenus traités par le Centre de compétence. Jusqu'à fin 2021, les prestations ont été en grande partie financées par les contributions des 11 Cantons membres de la Fondation et de l'OFEV. A partir du 1er janvier 2022, un nouveau contrat de prestations entre la Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP) et la Fondation Ecole inter-cantonale de gardes forestiers Lyss entrera en vigueur.

En juin, le Centre de compétence a fêté son dixième anniversaire à Aarau. Le matin, les co-responsables ainsi que plusieurs autres orateurs ont présenté une rétrospective du Centre de compétence, parlant tour à tour de sa création, de son développement, de son importance et de ses nombreuses réussites. Patrice Eschmann, délégué du Conseil de fondation, a rendu hommage au mérite de Peter Ammann et Pascal Junod, codirecteurs, et leur a remis un cadeau souvenir. Après le repas de midi, un exercice de martelage a été organisé au marteloscope d'Aarau.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au rapport annuel 2021 du Centre de compétence en sylviculture (voir. <https://www.waldbau-sylviculture.ch>).

4.2 Centre pour le génie forestier

Le Centre pour le génie forestier a été fondé en 2014. Son siège principal est à Maïenfeld et il possède une antenne pour la Suisse romande au CEFOR Lyss. Sa mission est d'assurer et de développer les compétences en matière de génie forestier. La gestion du Centre de compétence est assurée par un groupe d'accompagnement.

L'antenne romande, administrativement affiliée au CEFOR Lyss, est gérée par Hervé Bader. Le financement est principalement assuré par les contributions des 11 Cantons membres de la Fondation.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du Centre pour le génie forestier : www.fobatec.ch.

5. Mandats

5.1 Codoc

Codoc – Coordination et documentation pour la formation forestière - est le service spécialisé de la Confédération pour la formation et la formation continue dans le secteur forestier. Il est une plaque tournante de l'information, une centrale pour le matériel didactique et un service de renseignement pour les questions en matière de formation forestière. Codoc informe sur les métiers de la forêt et sur les multiples carrières en lien avec le monde forestier.

Le nouveau contrat de prestations pour les années 2021-2024 entre l'OFEV et le CEFOR Lyss est entré en vigueur le 1er janvier 2021. Le CEFOR Lyss met à disposition ses infrastructures et réalise pour Codoc certaines prestations administratives et fiduciaires bien définies. Codoc est juridiquement et administrativement rattaché au CEFOR Lyss, alors que la gestion de ses affaires et de sa stratégie est assurée par l'OFEV, respectivement des coresponsables affiliés à l'OFEV. Depuis le 1er janvier 2021, les collaborateurs administratifs de Codoc sont entièrement intégrés dans l'équipe du CEFOR Lyss. L'uniformisation des processus de travail et des infrastructures informatiques a permis de poser, au cours de la première année de contrat, les bases nécessaires à la création de synergies futures entre les deux partenaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport annuel 2021 de Codoc, disponible sur www.codoc.ch.

5.2 OrTra Forêt Suisse

Sur la base d'un mandat, le CEFOR Lyss fournit des prestations administratives à l'OrTra Forêt Suisse - dont le siège est à Lyss. Le nouveau contrat entre l'OrTra Forêt Suisse et le CEFOR Lyss est entré en vigueur le 1er janvier 2021.

Un second contrat, également valable dès le 1er janvier 2021, définit les prestations de formation (soit les cours de formation continue pour instructeurs CI et les cours pour experts aux examens) que le CEFOR Lyss organise et dispense sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse. Ces cours restent toutefois chapeautés par l'OrTra Forêt Suisse.

6. Partenaires dans le secteur de la formation

OrTra Forêt Suisse

Le CEFOR Lyss participe activement au comité ainsi qu'à la Commission d'assurance qualité (CAQ) de l'Ortra Forêt Suisse. L'Ortra est responsable de la définition des principes de formation pour les professions forestières - de niveau formation professionnelle de base et formation supérieure - ainsi que de l'assurance qualité. Durant l'année écoulée, le projet « Révision du plan d'étude cadre Forestier ES » a été poursuivi. C'est *Jürg Walder*, directeur du CEFOR Lyss, qui gère ce projet sur mandat de l'OrTra Forêt.

Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)

En ce qui concerne les modules Forêt pour la Suisse romande, un partenariat de longue date existe entre le CFPF Le Mont-sur-Lausanne et le CEFOR Lyss. En outre, la formation continue « Management et gestion » - également dispensée en collaboration avec le CFPF - s'est achevée durant l'année écoulée.

ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld

Des échanges réguliers avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld ont lieu, essentiellement dans le cadre de la formation des Forestiers ES. Les journées annuelles des enseignants ont eu lieu en novembre 2021. Ces journées permettent de nombreux échanges professionnels et personnels et servent également à la coordination des questions liées au contenu de l'enseignement. En 2021, c'est le thème « examens finaux » qui a été mis au premier plan. Dans la formation en cours d'emploi lancée par l'ibW Maienfeld en janvier 2021, le CEFOR Lyss est impliqué en tant que partenaire et un module a été dispensé à Lyss. En outre, un enseignant de l'ibW Maienfeld est venu donner des cours à Lyss dans le cadre de la formation des gardes forestiers du CEFOR. Les semaines consacrées aux modules obligatoires à choix ont également été organisées en commun.

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)

Le CEFOR Lyss siège au Conseil consultatif du département des sciences forestières de la HAFL. En plus de la formation de niveau haute école spécialisée, la HAFL génère des connaissances dans le cadre de la recherche orientée sur la pratique - ce qui présente également un grand intérêt pour la formation des gardes forestiers. Dans le cadre du CAS « Gestion forestière et nouvelles technologies » proposé par la HAFL, certains modules ont eu lieu à Lyss.

INFORAMA, Zollikofen

Des échanges sur différents thèmes d'actualité au niveau ES ont eu lieu avec des représentants de l'INFORAMA de Zollikofen.

Ecole supérieure du bois, Bienne

Durant l'année 2021, un échange d'idées a également eu lieu avec la direction de l'Ecole supérieure du Bois. Un enseignant de l'Ecole supérieure du Bois enseigne également aux candidats Forestiers ES de Lyss.

Province Nara, Japan

Au niveau international, il existe un échange avec la province de Nara, au Japon. En raison de la pandémie de COVID-19, aucun étudiant garde forestier n'a malheureusement pu être envoyé en stage au Japon au cours de l'année écoulée.

Conférence des Ecoles supérieures (C-ES)

Le CEFOR Lyss fait partie du secteur professionnel « Agriculture et forêt » et participe activement aux actions en cours visant à améliorer le positionnement des Ecoles supérieures dans le paysage de la formation.

OrTra Environnement

Le CEFOR Lyss est partenaire de l'OrTra Environnement. L'objectif principal de ce partenariat est de faire connaître la formation de Ranger à un large public. Le CEFOR Lyss est impliqué dans le groupe de travail nature et paysage.

7. Centre de formation

7.1 Direction

Le Comité de direction a pour mission d'assurer la gestion globale ainsi que la planification et la coordination d'ensemble. Il est composé du directeur, des responsables de formation et du responsable des services centraux. De nombreux points ont été traités au cours de 13 réunions et d'une retraite de deux jours. *Bernhard Vogel* a quitté le comité de direction à fin avril 2021 ; il se concentrera donc dorénavant exclusivement à ses fonctions d'adjoint au responsable de la formation Forestier ES et d'enseignant. *Jürg Walder* reprend, en plus de la direction, la responsabilité de la formation Forestier ES.

Le comité COVID-19, mis en place en 2020, a été très sollicité au cours de l'année écoulée ; la mise en œuvre des directives des autorités - qui changeaient régulièrement - l'élaboration et l'adaptation des concepts de protection ainsi que la communication interne et externe concernant la gestion de la crise liée à la COVID-19 ont pris beaucoup de temps.

7.2 Personnel

Mutations

L'année 2021 a été marquée par plusieurs changements au sein du corps enseignant : *Pascal Roschy* (enseignant spécialisé en sylviculture, allemand/français) s'est engagé dans une nouvelle fonction dans le canton de Fribourg et a quitté le CEFOR Lyss à la fin du mois de septembre 2021. *Gilles De-laloye* (enseignant spécialisé en gestion d'entreprise, français) a réduit son engagement pour des raisons professionnelles ; depuis le 1^{er} novembre 2021, il reste toutefois à disposition du CEFOR Lyss pour des mandats ponctuels. Enfin, *Alan Kocher*, directeur durant de longues années puis enseignant au CEFOR Lyss depuis août 2018, a pris sa retraite fin décembre 2021 ; il continuera à effectuer certains travaux sur mandat. *Noemi Auer* (connaissances de base et gestion d'entreprise, français) et *Ju-lian Muhmenthaler* (sylviculture, allemand/français) sont entrés en fonction le 1^{er} novembre 2021 en tant que nouveaux enseignants. *Reto Rescalli* (connaissances de base et gestion d'entreprise, allemand) a également rejoint l'équipe au 1^{er} décembre 2021. *Jonas Walther* (gestion d'entreprise, allemand), qui revient au CEFOR Lyss après une courte interruption, complètera l'équipe dès le 1^{er} janvier 2022.

Au niveau des services centraux, *Rea Rötheli* (collaboratrice administrative) a quitté le CEFOR Lyss le 31 décembre 2021. Sa remplaçante, *Stephanie Lauener*, ne prendra ses fonctions qu'au 1^{er} mars 2022.

Collaboration et transfert de connaissances

Lors de deux séances d'information à l'attention du personnel, tous les collaborateurs ont été informés des développements importants au sein et autour du CEFOR Lyss. D'autres réunions d'information et d'échange ont eu lieu régulièrement, notamment des réunions d'équipes et des réunions pour les enseignants.

Développement et formation continue

Les enseignant-e-s se sont réunis deux fois en plenum pour s'intéresser à des questions de fond concernant le développement des cursus et de l'enseignement. Une journée de formation continue sous la direction du CFPF Le Mont-sur-Lausanne a conduit les enseignants jusqu'au « Câbloscope » de Le Sepey. Une formation continue sur le thème de la protection contre les incendies, y compris l'extinction des incendies, a été organisée pour toute l'équipe. A l'occasion d'un workshop, tous les collaborateurs ont pu amener des idées sur le thème de la « durabilité au CEFOR Lyss ».

Evénements à l'attention des collaborateurs

La sortie d'entreprise d'août 2021 s'est déroulée dans le canton de Neuchâtel. Un tour à vélo électrique autour du Creux du Van, la visite des mines d'asphalte du Val-de-Travers et un bref exposé du Service cantonal des forêts de Neuchâtel pendant la pause de midi en forêt nous ont permis de faire de l'exercice et de profiter de points de vue intéressants. Le repas de Noël a lui dû être annulé en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19.

7.3 Processus et systèmes

Une comptabilité des immobilisations a été introduite au 1^{er} janvier 2021 ; la présentation des comptes a été adaptée et la comptabilité analytique a été restructurée. Ces deux projets visent à améliorer la transparence financière.

Le système de gestion a été perfectionné : désormais, toutes les informations essentielles concernant les offres de formation peuvent être traitées et évaluées à l'aide d'une base de données.

7.4 Bâtiments et infrastructure

Nouveaux véhicules d'entreprise

En janvier 2021, les six nouveaux bus VW de type T6 4WD - livrés en décembre de l'année précédente - ont été mis en service. Depuis, notre nouvelle flotte est régulièrement utilisée pour le transport de personnes dans les différentes offres de formation.

Entretien des bâtiments

Au cours de l'année écoulée, différents parquets ont été poncés et revernés dans les couloirs et les salles de classe (1ère étape).

Extension du micro-réseau de chauffage

Les travaux d'agrandissement de l'école de Grentschel, qui jouxte le CEFOR Lyss, sont terminés ; au milieu de l'année, le chauffage du nouveau bâtiment scolaire a été raccordé au réseau de micro-chauffage du CEFOR Lyss. Le nouveau parking, qui peut être utilisé par le CEFOR Lyss pour certaines manifestations, a également été achevé.

Renouvellement de l'infrastructure informatique

Dans le cadre de l'entretien courant ainsi que pour assurer la sécurité, le logiciel pare-feu et tous les points d'accès WLAN ont été remplacés.

7.5 Location de salles, hôtellerie et restaurant

Des salles de séminaire attrayantes, une bonne infrastructure (hôtellerie, restaurant) et une situation centrale – proche de la frontière linguistique – sont autant d'atouts offerts par le CEFOR Lyss aux participants à ses filières de formation. Afin d'utiliser au mieux les capacités disponibles, certaines infrastructures sont régulièrement louées à des hôtes et partenaires externes. Le CEFOR Lyss entretient à cet effet des relations de longue date avec certains clients fidèles.

L'année écoulée a été fortement marquée par la crise liée à la COVID-19, notamment durant le 1er semestre. De nombreuses manifestations ont été annulées ou reportées. Les étudiants forestiers ont également été moins présents que d'habitude en raison des restrictions sanitaires. L'activité s'est progressivement renormalisée au cours du second semestre.

Les taux d'occupation de l'année 2021 sont inférieurs à la moyenne des dernières années : au total, 5'930 nuitées ont été enregistrées par l'hôtellerie au cours de l'année écoulée (année précédente : 4'723) ; 58% de ces nuitées ont été réservées par des hôtes externes (en général des participants à des offres de tiers). Au restaurant, 17'085 repas (année précédente 16'360) ont été servis ou livrés à des tiers.

7.6 Gestion de la qualité

Re-certification Eduqua

Eduqua est une norme de qualité pour les établissements d'enseignement largement reconnue. Pour pouvoir obtenir la certification, des audits intermédiaires réguliers sont nécessaires. Au CEFOR Lyss, les 22 critères de qualité constituant le cadre Eduqua ont été vérifiés dans le cadre d'une auto-évaluation. Ensuite, un auditeur externe est venu effectuer un audit. Le prochain audit est prévu pour 2022.

Système de gestion et cartographie des processus

Au cours de l'année écoulée, le comité de direction a élaboré une carte des processus pour le CEFOR Lyss. Les processus importants vont être progressivement documentés, cartographiés et rendus accessibles par voie électronique à toutes les personnes concernées.

7.7 Relations publiques

Action « Forêt et biodiversité »

Dans le cadre du plan d'action « Forêt et biodiversité » de l'OFEV, le CEFOR Lyss a - en collaboration avec l'entreprise forestière de Lyss - mis en place un parcours forestier pour la population lyssoise. L'action avait débuté en 2020 déjà et s'est poursuivie en 2021.

Futur en tous genres

En novembre, le CEFOR Lyss a de nouveau - en collaboration avec Forst Lyss - organisé une offre dans le cadre de la journée « Futur en tous genres ». A cette occasion, douze jeunes filles ont pu avoir un aperçu passionnant du travail en forêt. L'offre affichait complet.

7.8 Durabilité

Le CEFOR Lyss s'oriente vers un concept global de durabilité considérant l'équilibre écologique et l'acceptation sociale comme des conditions préalables à un succès économique à long terme. Les dimensions écologiques, sociales et économiques doivent donc être intégrées et pondérées dans toutes les décisions prises au sein de l'entreprise.

Engagement volontaire

Le CEFOR Lyss

- intègre les objectifs pertinents du développement durable dans les processus de l'entreprise (base : Sustainable Development Goals de l'Agenda 2030 de l'ONU, dits SDG),
- identifie des champs d'action et se fixe des objectifs qui contribuent au développement durable,
- définit des mesures, les met en œuvre progressivement et contrôle l'atteinte des objectifs,
- considère le développement durable comme une tâche commune à laquelle tous les collaborateurs, les étudiants, les participants aux modules et les hôtes contribuent,
- informe les parties prenantes de manière transparente sur les objectifs et les mesures mises en œuvre.

Le processus de mise en œuvre de cet engagement volontaire a été lancé en juin 2021 lors d'un workshop réunissant tous les collaborateurs ; des objectifs concrets seront formulés dans une prochaine étape.

Contributions

Les contributions en faveur du maintien et de la promotion de prestations durables sont résumées ci-dessous :

Formation

- Décision d'intégrer le concept du développement durable déjà à partir de la phase initiale du cursus de la formation des forestiers et de l'ancrer comme thème transversal dans tous les domaines de formation.

Consommation d'énergie

- Au cours de l'année écoulée, l'installation photovoltaïque installée sur le toit du bâtiment scolaire a - avec environ 78 MWh - couvert environ 42% des besoins annuels en électricité du CEFOR Lyss.
- L'extension du micro-réseau de chauffage (raccordement du nouveau bâtiment scolaire Grentschel) a permis d'augmenter l'efficacité du chauffage à copeaux de bois. Le chauffage fonctionne exclusivement avec des copeaux de bois provenant des forêts environnantes et est donc en grande partie neutre en termes de CO₂.
- Le chauffage d'eau sur le toit d'un des bâtiments hôteliers réduit considérablement la consommation d'énergie liée à la production de l'eau chaude sanitaire.

Matériel et appareils

- La numérisation systématique dans le domaine de la formation et de l'administration (utilisation de plateformes électroniques et de bases de données, suppression des changements de systèmes d'information, formation des collaborateurs et des étudiants) a permis de réduire sensiblement la consommation de papier.
- Afin d'éviter les déchets, tous les articles emballés individuellement ont été supprimés dans l'hôtellerie et remplacés par des distributeurs de savon pour les mains et de produit de douche.

Restauration et hébergement

- La cuisine n'utilise que de la viande d'origine suisse. Pour les autres produits alimentaires, la préférence est également donnée aux produits suisses.
- L'introduction d'une « journée végétarienne » par semaine (menu de midi) ainsi que la revalorisation du menu végétarien permettent d'éveiller la conscience des clients face à leur consommation de viande.

Collaborateurs

- En participant à l'action « bike2work », les collaborateurs ont été incités à utiliser davantage le vélo en lieu et place de la voiture pour leurs déplacements de proximité – une opportunité également pour prendre soin de leur santé.

8. Finances

Le rapport annuel des comptes consolidés du CEFOR Lyss pour 2021 se présente comme suit :

8.1 Bilan

	2021	2020		2021	2020
Actifs	4'870'533	3'061'612	Passifs	4'870'533	3'061'612
Total Actifs circulants	3'081'097	3'061'610	Total Dettes	999'761	761'781
Liquidités	2'406'286	2'224'712	<i>Dettes à court terme</i>	<i>632'369</i>	<i>436'815</i>
Créances	269'787	446'605	Obligations	189'279	121'022
Titres	340'847	334'815	Passifs transitoires	443'090	315'794
Biens	25'550	21'200	<i>Dettes à long terme</i>	<i>367'393</i>	<i>324'966</i>
Actifs transitoires	38'627	34'278	Autres obligations	4'873	4'873
			Provision	17'520	320'093
			Capital propre centres de compétence, Codoc	345'000	0
Total Actifs immobilisés	1'789'435	2	Total Capital propre	3'870'771	2'299'831
Actifs immobilisés	1'789'435	2	Fonds (jusqu'à 2022)		2'299'831
			Capital fondation à partir de 2021	1'700'000	
			Capital libre à partir de 2021	2'170'771	

8.2 Compte de résultat

	2021	2020
Revenus	4'540'891	3'516'657
Contributions des cantons	1'050'000	865'000
Contributions de formation	962'000	962'000
Ecolage et examens	656'570	593'385
Ventes de prestations	281'855	
Autres ventes et prestations	830'114	258'254
Déductions sur ventes	-85'326	
Produits accessoires	845'678	838'018
Charges	4'319'454	3'695'313
Charges salariales	2'702'813	2'543'997
Autres charges de personnel	18'247	13'463
Honaires de formation	378'509	398'215
Autres charges de formation	44'665	98'482
Prestations / travaux de tiers	547'730	
Autres charges d'exploitation	408'240	441'458
Charges accessoires	219'250	199'698
EBITDA	221'437	-178'656
Amortissements	131'646	107'273
EBIT	89'791	-285'928
Résultat financier, résultats exceptionnels et hors exploitation, impôts	-82'391	62'437
Bénéfice annuel (-Déficit annuel)	7'400	-223'493

8.3 Rapport de l'organe de révision



Buchhaltung
Steuerberatung
Wirtschaftsprüfung

BERICHT DER REVISIONSSTELLE ZUR EINGESCHRÄNKTEN REVISION

AN DEN STIFTUNGSRAT DER

Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, Lyss

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes nicht Gesetz und Statuten entsprechen.

Biel/Bienne, 1. März 2022

FIDUTAX Wirtschaftsberatung AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Heinz Schmid', is positioned above the printed name and title.

Heinz Schmid
Leitender Revisor
zugelassener Revisionsexperte
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)
- Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns

9. Annexes

9.1 Statistiques en matière de formation

Tableau 1 : Etudiants Forestiers ES par Canton

Canton	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Argovie	7	7		7	7		7
Berne	3	6	2	8	6	2	8
Bâle Campagne	2			0			0
Fribourg	2	1	3	4	1	3	4
Jura	2			0			0
Lucerne	0	4		4	4		4
Neuchâtel	3		3	3		3	3
Soleure	2	1		1	1		1
Vaud	5		4	4		4	4
Valais	5	1	2	3	1	2	3
Zurich	2	2		2	2		2
Total cantons membres	33	22	14	36	22	14	36
Bâle Ville	0	1		1	1		1
Obwald	0	1		1	1		1
Total autres cantons	0	2	0	2	2	0	2
Total	33	24	14	38	24	14	38

Tableau 2 : Age des étudiants Forestiers ES au début de leur formation

	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Moyenne	25.6	26.7	27.8	27.1	26.7	27.8	27.1
Etudiant le plus jeune	20	22	21	21	22	21	21
Etudiant le plus âgé	44	31	46	46	31	46	46

Tableau 3 : Nombre de participants aux offres de formation

	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	33	24	14	38	24	14	38
Modules Forêt	295	181	100	281	142	179	321
Formation Ranger	34	16	0	16	24	0	24
Formations continues *	169	37	46	83	15	31	46
Total	531	258	160	418	205	224	429
<i>Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *</i>					31	36	67

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données ne sont indiquées séparément qu'à partir de 2021. En 2019 et 2020, elles étaient intégrées dans la catégorie « formations continues ».

Tableau 4 : Nombre de jours de formation pour les offres de formation

	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	230	150	150	300	115	115	230
Modules Forêt	104	65	50	115	55	55	110
Formation Ranger	28	15	0	15	18	0	18
Formation continues	11	5	12	17	5	5	10
Total	373	235	212	447	193	175	368
<i>Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *</i>					3	4	7

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données ne sont indiquées séparément qu'à partir de 2021. En 2019 et 2020, elles étaient intégrées dans la catégorie « formations continues ».

Tableau 5 : Nombre de jours-personnes pour les offres de formation

	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	3'795	3'600	2'100	5'700	2'760	1'610	4'370
Modules Forêt	1'862	1070	675	1'745	875	1'080	1'955
Formation Ranger	454	234	0	234	432	0	432
Formations continues	169	79	190	269	17	49	66
Total	6'280	4'983	2'965	7'948	4'084	2'739	6'823
<i>Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *</i>					31	36	67

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données ne sont indiquées séparément qu'à partir de 2021. En 2019 et 2020, elles étaient intégrées dans la catégorie « formations continues ».

Tableau 6 : Tests d'aptitude Forestiers ES

	2019	2020			2021		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Se sont présentés à l'examen	25	11	18	29	8	13	21
Examen réussi	20	9	13	22	7	11	18
Examen non réussi / essai supplémentaire	3	2	5	7	1	2	3
Echec définitif	2	0	0	0	0	0	0

9.2 Statistiques des services annexes

Tableau 7 : Nombre de nuitées

	2018	2019	2020	2021
Etudiants / participants aux modules	4'711	3'044	2'355	2'473
Tiers	4'220	3'004	2'368	3'457
Total	8'931	6'048	4'723	5'930

Tableau 8 : Nombre de repas

	2018	2019	2020	2021
Petit déjeuner *	5'760	4'054	2'972	3'382
Repas de midi <i>Dont livraison à des tiers</i>	14'408 0	12'586 1'892	10'416 1'811	10'321 2'500
Repas du soir	5'760	4'054	2'972	3'382
Total	25'928	20'694	16'360	17'085

* Les petits déjeuners ne sont pas comptabilisés séparément. Un petit déjeuner est comptabilisé pour chaque repas du soir enregistré.

9.3 Effectifs, collaborateurs

Effectifs au 31 décembre 2021.

Conseil de fondation

Rösli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-Präsident, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Alfer Pierre	Ingénieur forestier cantonal, Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel
Amhof Markus	Vertreter VSF
Clivaz Jean-Christophe	Chef de section forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du Canton du Valais
Dietiker Fabian	Abteilungsleiter Wald des Kantons Aargau
Hollenstein Kurt	Leiter Abteilung Wald, Kantonsforstingenieur, Amt für Landschaft und Natur des Kantons Zürich
Manser Rolf	Dienstchef Amt für Wald, Jagd und Fischerei des Kantons Solothurn
Meier Ueli	Kantonsforstingenieur, Amt für Wald beider Basel, Kanton Basel-Landschaft
Piller Peter	Vertreter VSF
Reinhard Michael	Abteilungsleiter Wald, Bundesamt für Umwelt, Bern
Rosset Jean	Forestier cantonal, Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud
Schaller Dominique	Chef de Service, Service des forêts et de la faune du Canton de Fribourg
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Lüthi Serge	Président de la Commission d'examen (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Comité du Conseil de fondation

Rösli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-président, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Piller Peter	Vertreter VSF
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Lüthi Serge	Président de la Commission d'examen (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Organe de révision

Fidutax Treuhand und Wirtschaftsberatung AG, Biel/Bienne

Collaborateurs CEFOR Lyss (* temps partiel)

Direction

Walder Jürg	Direktor, Betriebsökonom FH / MPA Uni Bern
Fahmi François	Bereichsleiter, Weiterbildung und Beratung, Förster HF
Ricci David	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Module und Ranger, Forstingenieur FH
Tellenbach Philipp	Leiter Zentrale Dienste, HFW / EMBA Controlling/Consulting / NDS HF HR-Manager

Enseignants CEFOR

Aeschlimann Christian *	Forstliche Bautechnik, MSc Waldwissenschaften FH
Auer Noemi *	Betriebsführung, BSc Waldwissenschaften FH
Bader Hervé *	Connaissances de base, Ingenieur forester EPF
Blanc Romain *	Sylviculture, Forestier ES, BSc Sciences forestières HES
Herrmann Kaspar *	Waldbau und Ökologie/Basiswissen, Forstingenieur ETH
Kocher Alan *	Basiswissen/Betriebsführung, Forstingenieur
Krumm Cécile	Connaissances de base
Muhmenthaler Julian *	Waldbau und Ökologie, MSc ETH Umwelt-Naturwissenschaften
Rescalli Reto *	Basiswissen/Betriebsführung, Betriebsökonom FH
Vogel Bernhard	Stv. Lehrgangsleiter Förster HF, Basiswissen, Förster HF

Finances, personnel

Heiniger Prisca *	Verantwortliche Finanzen und Personal
-------------------	---------------------------------------

Administration

Meyer Monika	Leiterin
Cia-Ege Nicole *	Sachbearbeiterin (BBF Wald und OdA Wald Schweiz)
Enkerli Daniela *	Sachbearbeiterin (Codoc)
Frank Karin *	Sachbearbeiterin
Krumm Cécile *	Übersetzungen
Rötheli Rea *	Sachbearbeiterin
Plesnicar Natasa *	Sachbearbeiterin (Codoc)
Poopalan Priyanka *	Sachbearbeiterin
Blagojevic Sara	Lernende Kauffrau (Codoc)

Intendance

Masulli Giovanni	Leiter Hausdienst
Ermis Sevim *	Mitarbeiterin Hausdienst
Kunz Micheline *	Mitarbeiterin Hausdienst
Soltermann Liliane *	Mitarbeiterin Hausdienst
Wingeyer Erika *	Mitarbeiterin Hausdienst

Restaurant

Schneider Thomas	Küchenchef
Helget Andreas	Koch, Stv. Küchenchef
Kocher Daiva *	Mitarbeiterin Küche
Sommer Christine *	Mitarbeiterin Küche
Studer Karin *	Köchin, Mitarbeiterin Küche
Sutter Elsbeth *	Mitarbeiterin Küche

Enseignants sur mandats

Cléin Julien	Communication, relations publiques
Delaloye Gilles	Gestion d'entreprise
Grolimund Bruno	Gestion financière, Management de projets
Guerne Stève	Ecologie, Protection de la nature et du paysage
Holenstein Bruno	Génie forestier, Bois-énergie
Imesch Nicole	Faune et chasse
Jacot Sylvain	Sylviculture, rajeunissement
Kaufmann Geri	Waldbau (Standortskunde)
Liberati Loïc	Biologie végétale
Lüthi Christoph	Holzkunde
Rebmann Ueli	Forsttechnik
Schnyder Jasmin	Wildbiologie und Jagd
Schwegler Christoph	GIS
Walther Jonas	Betriebsführung
Wiedmer Yves	Gebirgswaldbau

Collaborateurs Centres de compétence et mandats (* temps partiel)**Centre de compétence en sylviculture**

Ammann Peter *	Co-Leiter
Junod Pascal *	Co-responsable
Blanc Romain *	Spécialiste en sylviculture

Centre pour le génie forestier

Bader Hervé *	Responsable de l'antenne romande
---------------	----------------------------------

Commission d'examen**Commission d'examen Forestier ES**

Lüthi Serge	Président, Inspecteur des Forêts du 4 ^{ème} arrondissement, Canton de Vaud
Annen Amaury	Directeur AGFORS, Canton de Vaud
Becker Christian	Förster, Betriebsleiter BG Aesch, Kanton Basel-Land, OdA Wald BL/BS/SO
Blaser Lucien	Bereichsleiter, Amt für Wald des Kantons Bern
Boni Jan	Ingénieur d'arrondissement, Canton de Neuchâtel
Brügger Michel	Bereichsleiter Waldabteilung Alpen des Kantons Bern
Erni August	Förster, Forstrevier Hardwald Umgebung, Kanton Zürich
Jenni Hubert	Garde forestier commune Le Locle, Canton de Neuchâtel
Loetscher Gil	Inspecteur forestier, Canton de Vaud
Lovis Jean-François	Garde Forestier, Bourgeoisie Delémont, Canton du Jura
Meyer Urs	Betriebsleiter, Forstbetrieb Lindenberg, Kanton Aargau
Nussbaumer Georges	Betriebsleiter, Frostbetrieb Unterer Hauenstein, Kanton Solothurn
Pernstich Christian	Chef de section, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Canton du Valais
Plüss Richard	Betriebsleiter, Forstbetrieb Birr-Lupfig, Kanton Aargau
Stettler André	Förster, Verantwortlicher forstliche Aus- und Weiterbildung, Kanton Freiburg
Wenger Stefan	Einsatzleiter, Forstbetrieb Sigriswil-Reutigen, Kanton Bern
Wicht Fabrice	Forestier adjoint du 3e arrondissement forestier, Service des forêts et de la Nature, Canton de Fribourg
Zahner Miguel	Fachbearbeiter Schutzwald, Amt für Landwirtschaft und Wald, Kanton Luzern
Zollinger Christian	Förster, Sicherheitsfachmann EKAS, Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich
Zufferey Julien	Triage forestier Sierre Noble-Contrée, Canton du Valais
Vogel Bernhard	Stv. Lehrgangleiter Förster HF (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Commission d'examen Ranger

Gubser Christine	Präsidentin, Leiterin Bereich Natur und Landschaft, sanu
Choulat Alric	Geometer bei Ville de Fribourg, Ranger
Liechti Nina	Unesco Biosphäre Entlebuch
Walther Laura	Wissenschaftliche Mitarbeiterin BAFU, Rangerin
Zeilstra Pieter	Rangerdienst GmbH, Vorstandsmitglied SwissRangers, Ranger
Ricci David	Lehrgangleiter Ranger (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Groupes d'accompagnement**Groupe d'accompagnement Centre de compétence en sylviculture**

Eschmann Patrice	Président, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Jenni Robert	Sektion Waldeleistungen und Waldpflege, BAFU
Kurtz Johann	Abteilungsleiter Voralpen, Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Lack Markus	Förster und Betriebsleiter, Kanton Basel-Land
Muhmenthaler Julian	Fachlehrer Waldbau, BZW Lyss
Schwarz Köbi	Förster und Betriebsleiter, Kanton Zürich
Silva Marc-André	Inspecteur des forêts de 15 ^{ème} arr., Canton de Vaud

Groupe d'accompagnement Centre pour le génie forestier

Kalberer Matthias	Président
Aeschlimann Christian	Vertreter BZW Lyss
Berwert Seppi	Mitglied
Fournier Nicolas	Mitglied
Gobbin Christian	Mitglied

Guler Fadri	Mitglied
Pauli-Krafft Ulrike	Mitglied
Philipp Beat	Vertreter BZW Maienfeld

Mandats et Comités dans le secteur de la formation

Aeschlimann Christian	Begleitgruppe Fachstelle forstliche Bautechnik Mitglied Kurskommission fowala (Fortbildung Wald & Landschaft) Vorstandsmitglied Alumni BFH-HAFL (Ressort Fachgruppe Forst)
Ammann Peter	Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Blanc Romain	CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Fahrni François	Beirat Kommission Weiterbildung ÜK-Instruktoren D und E der OdA Wald Schweiz
Herrmann Kaspar	Vorstand Bernischer Forstverein Prüfungsexperte Qualifikationsverfahren Forstwerte EFZ
Junod Pascal	Stiftungsrat PRO SILVA HELVETICA (Präsidium) proQuercus (Vorstand, Kassier) Gebirgswaldpflegegruppe GWG CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ ProSilvaSuisse Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“
Ricci David	Qualitätssicherungskommission (QSK) der OdA Wald Schweiz Arbeitsgruppe Waldschutz Schweiz Arbeitsgruppe Natur und Landschaft OdA Umwelt Ausbildungskommission Berufsverband Swiss Rangers Begleitgruppe Waldökonomischer Wissenstransfer HAFL
Muhmenthaler Julian	Gebirgswaldpflegegruppe (GWG) Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ Begleitgruppe Fachstelle Waldbau CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ WaPlaMa / Waldplanung und Management
Vogel Bernhard	Arbeitsgruppe Forstrecht Arbeitsgruppe „Wissenstransfer Wald Schweiz“
Walder Jürg	Vorstand OdA Wald Konferenz Höhere Fachschulen (K-HF), Fachgruppe Landwirtschaft und Wald Beirat Codoc Beirat HAFL



Les 11 Cantons membres de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss

Impressum

Rédaction :

Photos :

Publication :

Centre forestier de formation Lyss

Page de titre : Romain Blanc

Autres photos : CEFOR Lyss

juin 2022 (sous forme électronique)